

25 mars 2009

Communiqué de presse Adoma



Plan de relance : 37 millions d'euros pour Adoma en faveur de l'insertion par le logement

Le 25 mars 2009, Adoma a signé avec l'Etat une convention qui l'engage à réaliser au plus vite de nouveaux programmes de logement et d'hébergement. L'entreprise participe ainsi au plan de relance lancé par le gouvernement pour lutter contre la crise. Pour accomplir les objectifs de la convention, les fonds propres d'Adoma seront renforcés par l'Etat à hauteur de 37 millions d'euros.

www.adoma.fr

Contact Presse
Patricia Monnot
patricia.monnot@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94

Adoma
Département de la Communication
42, rue Cambronne
75740 Paris cedex 15

Un volet important du plan de relance du Gouvernement concerne la construction de logements et les actions pour relancer les investissements dans le bâtiment, un secteur d'activité incontournable de l'économie et porteur d'emploi.

Dans ce cadre, le Gouvernement mobilise Adoma sur quatre axes : la création de nouvelles places d'hébergement pour les sans-abri, la réalisation de 30 pensions de famille (logement et accompagnement), de deux programmes de logements d'urgence et de deux opérations de relogement transitoire pour des foyers de travailleurs migrants à Paris.

Afin de permettre la mise en œuvre de ces projets, la capacité d'autofinancement d'Adoma est renforcée : l'Etat s'engage à doter l'entreprise en fonds propres à hauteur de 37 millions d'euros. Adoma projetait déjà de nombreux investissements en 2009. Avec cette convention, l'entreprise dispose encore de nouveaux moyens pour accélérer son développement et créer de nouveaux logements en faveur de l'insertion. En 2009, Adoma conduira simultanément 80 chantiers contre 40 l'année dernière!

En choisissant Adoma, l'Etat renouvelle sa confiance dans l'entreprise et confirme son rôle prépondérant dans le développement de pensions de famille, de logements d'urgence et de places d'hébergement.